

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 91 (1982)
Heft: 8

Artikel: Au moment de passer la main
Autor: Pascalis, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un mini-projet proposé par le Bureau Jeunesse de la Ligue a été retenu. **Il s'agit de trouver l'argent nécessaire pour l'achat de cinquante voiturettes pour enfants handicapés à la demande de la Croix-Rouge centrafricaine. Le coût de ce projet représente 1543500 francs CFA, ce qui équivaut à environ 9300 francs suisses.** Dans ce cas les voiturettes seront achetées sur place. Pour essayer d'obtenir l'argent nécessaire, la CRJ lance un appel à tous les jeunes de Suisse romande par l'intermédiaire de son bulletin d'information *Contact + Jeunesse* adressé au corps enseignant.

Cet appel se présente sous la forme d'une affiche pour la classe présentant les divers aspects du problème, soit le mini-projet lui-même et des informations didactiques sur la République centrafricaine, sa géographie, son histoire, son économie.

Nous espérons vivement que ce projet trouvera un écho favorable auprès des



jeunes et auprès des enseignants. En cette période de l'année, la grande majorité des enfants de chez nous

reçoivent d'innombrables cadeaux par lesquels on leur offre le superflu; l'opération CRJ Noël 1982 voudrait leur faire prendre conscience que d'autres enfants dans le monde ne disposent même pas du nécessaire. Pour ces jeunes poliomyélitiques, un fauteuil roulant, c'est une paire de jambes.

Si vous désirez, vous aussi, participer à cette action, envoyez votre don, même modeste, à Croix-Rouge Jeunesse Lausanne, CCP 10-19338.

James Christe

(1) Le No 6 du 1^{er} septembre 1982 de la Croix-Rouge suisse a consacré un article aux opérations de secours de la Croix-Rouge suisse dans le monde.

(2) On appelle «opératrice» une section CRJ qui présente un projet et s'engage à en assurer la réalisation grâce à l'aide d'une section dite «coopérante ou participante».

Au moment de passer la main

Il est de coutume, lorsqu'une personnalité quitte une fonction importante après une longue et fructueuse carrière, de rédiger un panégerique faisant étalage de ses qualités, de ses actions les plus remarquables et de ses créations ou publications, le tout ponctué de dates et peut-être même de citations. Mais, pour peu qu'on n'y prenne garde et que l'on utilise le passé, le texte ressemble trop souvent à une notice nécrologique.

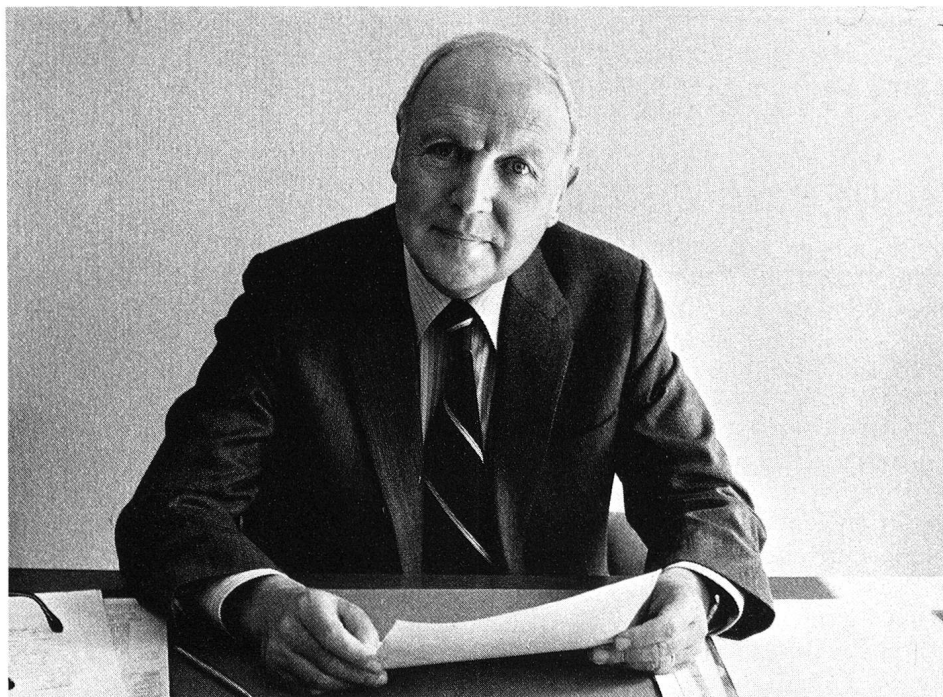
En l'occurrence toutefois, le danger d'en arriver là n'est pas grand, car, tout d'abord, si le Professeur Haug se retire de la présidence de la Croix-rouge suisse, ce n'est ni par épuisement ou lassitude, ni parce que l'âge ou la santé l'y auraient contraint. On sait en effet que c'est tout simplement parce que les statuts fixent une limite stricte à la carrière des membres des organes centraux. Le danger est également minime dans la mesure où notre ancien président continuera à nous apporter les fruits de ses connaissances, de ses réflexions et de son expérience sous plusieurs formes. Nous comptons sur lui au Conseil de

direction où il siègera encore en tant que membre d'honneur. Nous comptons sur lui dans la délégation de la CRS à l'Institut Henry-Dunant, dont il connaît dès leur début toutes les arcanes. Nous comptons aussi sur l'ouvrage magistral qu'il prépare sur la Croix-Rouge internationale et nous espérons bien qu'il pourra tenir sa promesse de s'occuper d'un domaine trop laissé à l'écart de nos préoccupations: la diffusion des Conventions de Genève et de leurs protocoles additionnels, car il est indispensable que notre population soit mieux informée de ses droits et des devoirs humanitaires au cas où notre pays aurait à subir un conflit armé. Le Professeur Haug est le mieux à même de prendre cette tâche en main. Enfin nous comptons sur lui pour qu'il nous rappelle, le cas échéant, les limites au-delà desquelles il est dangereux que la Croix-Rouge s'aventure. Combien, en effet, il est parfois tentant d'oublier les principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Face à un conflit, par exemple, quelle tentation de n'être pas neutre et de prendre parti pour l'un ou

l'autre belligérant au risque de compromettre tout un capital de confiance en l'institution. Et quand on a la lourde responsabilité de trouver les fonds nécessaires pour financer les activités, combien il est tentant de se laisser bercer par les voix des sirènes qui nous proposent des moyens aisés de recevoir des millions et des millions.

Le titre de membre d'honneur qui lui a été décerné le 27 juin dernier par l'Assemblée des délégués ne signifie donc pas pour lui que désormais il restera pétrifié en statue immobile et muette. Dieu nous en garde!

Chacun sait qu'avant de devenir président de la Croix-Rouge suisse en 1968, Hans Haug avait été engagé au Secrétariat central à Berne en qualité de juriste puis comme secrétaire général en 1952. C'est sous son égide que notre Société nationale est réellement sortie de la période de guerre et qu'ont été développées toutes sortes d'activités nécessitant plusieurs modifications conceptionnelles, statutaires et structurelles. Autant comme secrétaire général que comme président, il



M. le Professeur H. Haug.

a su créer en faveur de la Croix-Rouge suisse un réseau de relations considérées comme normales aujourd'hui. Si, par exemple, notre Société nationale bénéficie d'un grand capital de confiance auprès des autorités fédérales et si, peu à peu, les relations de concurrence entre les organisations humanitaires suisses, du moins entre les principales d'entre elles, ont pu se transformer en relations de collaboration et de confiance, c'est à lui en très grande partie que nous le devons et je ne parlerai même pas du capital de respect qu'il s'est acquis dans les milieux internationaux de la Croix-Rouge. Ses interventions claires et logiques ont toujours fait mouche. Sa parfaite connaissance de la Croix-Rouge, sa probité intellectuelle, sa loyauté, sa faculté de synthèse de même que sa rigueur auront profondément marqué notre Croix-Rouge tant nationale qu'internationale. Face aux problèmes difficiles, plutôt que de se contenter de solutions faciles et de compromis, il s'est toujours efforcé de trouver la solution juste et équitable. Un homme est rarement seul pour accomplir une tâche. Hans Haug aura été le maillon d'une chaîne de quinze présidents qui se sont succédés depuis 1866 à la tête de la Croix-Rouge suisse. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice. Chacun a profité de ce que son prédécesseur y avait mis de ses qualités, de son métier, de son dévouement et finalement de son cœur.

Et nul doute que la pierre solide et importante qu'il a lui-même ancrée servira de base à son successeur, M. Kurt Bolliger. Et s'il est vrai que l'homme est porté par ses prédécesseurs, il l'est aussi par les collaborateurs dont il s'est entouré et auxquels il a donné sa confiance et très souvent son amitié. Mais un autre élément important participe également à la solidité de l'œuvre: l'épouse qu'on oublie trop souvent, car son rôle est caché. L'harmonie familiale est en effet d'une importance vitale. M^{me} Haug était elle aussi engagée dans la Croix-Rouge. Infirmière-conseil, membre d'un Comité de section, elle a su créer le climat favorable au travail de son mari. Et finalement c'est aussi bien à elle qu'à lui que nous devons

Les présidents de la Croix-Rouge suisse depuis 1866

1866–1872 J. Dubs, D^r h.c., juriste, conseiller fédéral, Berne

1873–1882 K. Schenk, D^r h.c., pasteur, conseiller fédéral, Berne

1882–1885 W. Kempin, D^r phil., pasteur, Zurich

1886–1902 A. Stähelin, D^r méd., Aarau

1902–1905 H. Haggenschmied, D^r méd., avocat, colonel, Zurich

1905–1908 Ed. de Steiger, pasteur, conseiller national, Berne

1908–1909 H. Pestalozzi, architecte, conseiller national, président de ville, colonel, Zurich

1910–1918 I. Iselin, D^r iur., conseiller national, colonel commandant de corps, Bâle

1918–1928 C. Bohny, D^r méd., colonel, Bâle

1928–1929 A. Kohler, D^r méd., président de «La Source», lieutenant-colonel, Lausanne

1929–1939 A. von Schulthess, D^r méd. D^r phil. h.c., colonel, Zurich

1939–1946 J. de Muralt, D^r iur., colonel divisionnaire, Zurich

1946–1954 G.-A. Bohny, D^r iur., Bâle

1954–1968 A. von Albertini, D^r méd., professeur, Zurich

1968–1982 H. Haug, D^r iur., professeur, premier-lieutenant, Berne

1982– K. Bolliger, électronicien, colonel commandant de corps, Berne

adresser nos remerciements chaleureux pour ce qu'ils ont fait et pour ce qu'ils ont été. Jean Pascalis

Fribourg, le 26 juin 1982:

M. Kurt Bolliger, avec à sa droite le vice-président J. P. Buensod, prend la parole à l'issue de son élection en qualité de président central de la Croix-Rouge Suisse par l'assemblée des délégués.

